

Leur rassemblement devant le ministère interdit
**Les intendants
ne lâchent pas prise**

Page 2

Les partis s'échangent les accusations
**Une scène politique
tumultueuse**

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3438 - Mardi 16 décembre 2014 - Prix : 10 DA

Avion d'Air Algérie saisi à Bruxelles

**La saisie
levée et l'aéronef
récupéré**

Page 3



Le Professeur Abdelwahab Drif au «Jour d'Algérie» :

«Combattre les discriminations pour prévenir contre le sida»

Page 4

**Scénario
à l'égyptienne
mais à la sauce
algérienne**

Par Mohamed Habili

Récemment, au Forum de «Liberté», où il semble que les personnalités comme lui vont un peu comme à confesse, mais aussi, il faut bien le dire, pour s'adonner à leur péché mignon consistant à faire des effets d'annonce, Ali Yahia Abdenour, toujours bon pied bon œil, a déclaré que la CNLTD, dont il faut peut-être rappeler que son organisation est membre, devrait descendre dans la rue, encore que pacifiquement, pour exiger l'application de l'article 88. Le plus simple de sa part, c'aurait été cependant de profiter de la tribune qui lui était offerte pour appeler lui-même à ces manifestations, destinées à donner le prétexte à l'armée pour destituer le président en exercice. S'il a été écouté, la CNLTD n'aurait pu que s'en féliciter, et sûrement qu'après cela personne n'aurait songé à lui disputer le mérite d'avoir été à l'origine du grand chambardement, étant entendu qu'aider à faire partir Bouteflika, c'est du même coup débarquer le régime tout entier... avec l'aide de l'armée, cela va de soi pour tout le monde au sein de la CNLTD. Ce disant, le président fondateur de la LADDH, association plus connue pour ses engagements politiques que pour son implication sur le front des droits de l'homme, avait probablement à l'esprit un scénario à l'égyptienne, un enchaînement haletant de deux, à moins que ce ne soit de trois actes.

Suite en page 3

**Congrès arabe sur les ressources halieutiques
et la sécurité alimentaire à Alger**

Création d'un holding de commerce des poissons

La création d'un holding arabe de commerce des poissons devant contribuer à la commercialisation et à la distribution des richesses halieutiques dans le monde arabe semble s'achever dans le bon sens puisque son adoption est attendue aujourd'hui lors des recommandations issues du 5^e congrès arabe sur les ressources halieutiques et la sécurité alimentaire qui se tient depuis hier à la Résidence Djenane El Mithaq, Alger.

Lire page 2



Ph: Mehdi B. J. A.



Chute des cours du pétrole

**Laksaci met
en garde**

Page 5

Festival international de musique andalouse

**Quatorze pays
au rendez-vous**

Page 13

Congrès arabe sur les ressources halieutiques et la sécurité alimentaire à Alger

Création d'un holding de commerce des poissons

■ La création d'un holding arabe de commerce des poissons devant contribuer à la commercialisation et à la distribution des richesses halieutiques dans le monde arabe semble s'achever dans le bon sens puisque son adoption est attendue aujourd'hui lors des recommandations issues du 5^e congrès arabe sur les ressources halieutiques et la sécurité alimentaire qui se tient depuis hier à la Résidence Djenane El Mithaq, Alger.

Par Lynda Naili Bourebrab

Dans un point de presse tenu hier à l'issue de l'ouverture des travaux du 5^e sur les ressources halieutiques et la sécurité alimentaire conjointement entre Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, et Mahmoud Radhi Hassen, secrétaire général de l'Union arabe des producteurs de poissons, ce dernier a en effet assuré de l'adoption dans le cadre des recommandations des travaux de ce congrès, de la création d'un holding arabe de commerce des poissons devant contribuer à la commercialisation et à la distribution des richesses halieutiques dans le monde arabe. A ce sujet, il indiquera qu'une fois adopté, ce projet sera soumis au Conseil économique arabe qui se tiendra en février prochain pour activer sa

création effective. Une fois créée, cette société holding, œuvrera, a-t-il indiqué pour le renforcement du commerce interarabe, l'accroissement du volume des échanges avec le monde extérieur ainsi que la promotion des investissements étrangers dans le monde arabe et d'y contribuer à la promotion de l'emploi. Pour rappel, il s'agit d'un projet de résolution portant création du Holding arabe pour le commerce et les poissons sous l'initiative de la réunion du Conseil économique et social, qui s'est tenue cette année au Soudan.

Dans cette lignée, il indiquera également la création prochaine d'un Conseil consultatif arabe de la pêche qui sera une interface pour les pays arabes d'agir pour réfléchir sur le développement du secteur, la production et la commercialisation, ainsi que sur le plan réglementaire. Pour sa part, Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, a indiqué que «l'approche algérienne en la matière s'appuie notamment sur l'effort de développement de la production tant de la pêche que celle halieutique en créant les conditions idoines à même d'atteindre



Ph/Mehdi B.J. A.

cet objectif, particulièrement à travers l'encouragement des investissements, qui reste un choix crucial pour l'Algérie et dont l'impact se fera doublement ressentir aux plans national et arabe». Par ailleurs, tout en rappelant les efforts consentis par

l'Algérie afin de relever et de booster ce secteur combien stratégique à plus d'un titre, il relèvera dans son allocution, «le rôle primordial que devraient jouer les activités de la pêche ainsi que celui de l'aquaculture dans les stratégies arabes dans l'accom-

plissement de la sécurité alimentaire dans le monde arabe». Lesquelles stratégies, poursuivra-t-il, devront s'appuyer, outre sur la richesse du facteur humain qui dispose d'une expérience héritée depuis des centaines d'années, sur la diversification des ressources halieutiques, celles issues des différentes techniques de l'aquaculture. Et à M. Ferroukhi de souligner la nécessité d'établir des stratégies dans un cadre complémentaire incorporant les expériences de chaque pays notamment de certains, à l'instar de l'Egypte, afin d'aller vers des investissements arabe-arabe. Le littoral arabe est en effet évalué à quelque 23 mille kilomètres qui donne sur l'Atlantique, le Pacifique, la mer Méditerranée, la mer Rouge. La production des produits de la mer dans les pays arabes a atteint les 4 893,2 tonnes en 2012, dont 1 372 réalisées par l'Egypte à elle seule.

Les ressources halieutiques sont un facteur actif, essentiel et non négligeable pouvant assurer, en complément avec le secteur agricole, la sécurité alimentaire dans les pays arabes.

L. N. B.

Etablissement de jeunesse Les ouvriers réclament le versement de leurs salaires

Privés de salaires depuis cinq mois, les ouvriers professionnels (OP) exerçant en mode contractuel dans de nombreuses structures de jeunesse relevant de l'Office des établissements de jeunesse (Odej) ont observé hier un rassemblement devant le siège de cette direction. Ces derniers réclament le versement, immédiat, de leurs salaires. Munis de pancartes sur lesquelles est mentionnée leur revendication et des slogans relatifs à ce point, les mécontents dénoncent le retard, important, accusé dans le versement de leurs mensualités. «Donnez-nous nos salaires de misère, ceux qui sèment la misère récoltent la violence, cinq mois sans salaires, nos familles dépendent de nos salaires, etc.». Autant de slogans arborés lors de sit-in. Ils étaient plusieurs dizaines à avoir participé à ce rassemblement, premier du genre. Toutefois, ils sont 150 ouvriers professionnels au total, restés sans salaires depuis cinq mois, nous dit l'un des travailleurs. «Nous n'avons pas été payés depuis cinq mois et nos familles n'ont rien à manger», dira notre interlocuteur. Et d'ajouter: «Nous avons décidé de suspendre notre action, car le responsable de l'Odej qui est venu nous rencontrer sur les lieux nous a assuré que trois mensualités seront versées dans un délai de deux semaines et le reste le mois de mars prochain». H. C.

Leur rassemblement devant le ministère interdit

Les intendants ne lâchent pas prise

Le président du Comité des intendants affilié à l'Unpef a affirmé que les intendants ne comptent pas baisser les bras et que le mouvement de grève se poursuivra jusqu'à satisfaction des revendications des intendants.

«Nous ne lâcherons pas prise jusqu'à ce qu'on obtienne gain de cause et nous allons poursuivre malgré tout. Nos revendications sont légitimes», a insisté Mustapha Nouaouria que nous avons joint par téléphone. Il y a lieu de rappeler que des centaines d'intendants, en réponse à l'appel du Comité national des intendants de l'Education, ont observé dimanche un sit-in devant le ministère de l'Éducation nationale, pour exprimer leur colère et leur détermination à poursuivre leur combat légitime mais aussi, en solidarité avec une collègue d'Oran décédée après

son licenciement. Le président du Comité des intendants affilié à l'Unpef nous a affirmé que sur les 14 000 intendants que compte le secteur, 3 000 ont répondu favorablement à l'appel à la grève, faisant part de beaucoup de pressions que subiraient nombre de ses collègues lors du rassemblement. Le représentant des économes, en grève depuis plus de trois mois, dénonce le comportement jugé «agressif» des agents de l'ordre qui auraient malmené des manifestants. «Nous nous élevons énergiquement contre la maltraitance physique à l'encontre des protestataires qui sont venus pacifiquement interpellé leur tutelle qui leur tourne le dos, ferme les yeux et fait la sourde oreille sur les appels de détresse des travailleurs en grève depuis plus de 3 mois», a-t-il déclaré. Toujours selon lui, il y aurait entre

700 et 800 interpellations parmi les manifestants. Malgré le caractère pacifique de la manifestation «les policiers sont intervenus pour les disperser. Devant la résistance et le refus des protestataires déterminés à aller jusqu'au bout, les policiers ont usé de violence», rapporte-t-il. Enfin, notre interlocuteur rassure que les personnes interpellées ont finalement été relâchées.

Le soutien du SNTÉ

En signe de solidarité avec les intendants, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte) a rendu publique une déclaration de soutien à ce personnel de l'Éducation tout en dénonçant l'atteinte aux libertés syndicales et le droit de grève et appelé tous ses adhérents à une solidarité active avec les intendants par leur participation,

aujourd'hui, à un arrêt de travail de deux heures. Le Snte se dit scandalisé par «le recours à des mesures répressives et arbitraires» par d'intimidations contre la grève des intendants.

Le syndicat considère que le recours à des punitions sur salaires et au licenciement des intendants grévistes par la tutelle est un acte qui «exprime, une fois de plus, la nature du dialogue social prôné et la logique utilisée pour le règlement des conflits dans le secteur de l'Éducation». A cet effet, le Snte exprime sa solidarité avec le personnel des services économiques. «Nous exprimons notre solidarité avec tous les intendants qui ont été victimes des mesures arbitraires de la tutelle. Et nous contestons ces mesures qui ont privé des milliers de travailleurs de revenus», lit-on sur le communiqué.

Meriem Benchaouia

Université de Béjaïa

Les étudiants marchent

Les deux campus de l'université de Béjaïa, Targa Ouzemour et Aboudaoua, ont été paralysés hier suite à l'appel de la Coordination locale des étudiants (CLE). Les étudiants ont marché depuis le Campus Aboudaoua jusqu'au siège de la wilaya. Ils ont également fermé, pendant plus d'une demie heure, les quatre chemins, bloquant

ainsi le trafic routier. Ils ont réitéré une nouvelle fois leurs revendications antérieures, dont la réintégration des 600 étudiants «injustement» exclus. Les protestataires ont réclamer aussi «l'accès au master sans conditions et l'amélioration de leurs conditions socio-pédagogiques qui ne cessent de se détériorer», selon eux. La régression des libertés démocratiques à l'université a été également un point soulevé par les étudiants qui s'en prennent aux responsables de l'université. Il y a lieu de rappeler que les étudiants ont organisé plusieurs mouvements de protestation depuis le début de l'année. Ils ont également fermé plusieurs fois les deux campus Targa Ouzemour et Aboudaoua. «Nous

avons appris qu'une délégation des protestataires a été reçue par le secrétaire général de la wilaya à qui il a été fait part des revendications de la communauté universitaire de Béjaïa». Selon un étudiant, «notre rencontre n'a abouti à rien étant donné que le SG n'est pas habilité à satisfaire nos revendications et il a lui-même reconnu». H. C.

Les partis s'échangent les accusations

Une scène politique tumultueuse

■ En l'absence de dialogue, les leaders de la scène politique trouvent dans leurs sorties médiatiques respectives une tribune pour s'échanger les critiques et les accusations.



Par Nacera Chennafi

Les sorties des leaders des partis, dont ceux présentés comme propouvoir et ceux qui se classent dans l'opposition sont devenues un échange d'accusations entre les deux parties, au moment où le Front des forces socialistes donne rendez-vous pour le 24 février prochain pour tenir la première phase de reconstruction du consensus national, à 24 heures des critiques des leaders des partis du Rassemblement national démocratique et le Front de libération nationale, à savoir Abdelkader Bensalah et Amar Saadani à l'égard d'une partie de l'opposition et en particulier les partisans d'une transition en Algérie et l'organisation des élections présidentielles anticipées. Il s'agit des partis regroupés dans le cadre de l'instance de suivi et de travail de l'opposition initiée par la Coordination des libertés et la transition démocratique. Ces partis sont notamment, le MSP, le RCD, Ennahdha, Djil

Djadid, El Adala en plus des anciens chefs du gouvernement, en l'occurrence Ahmed Benbitour et Ali Benflis. Ce dernier s'est révolté dimanche dernier pour répondre aux critiques de Saadani et Abdelkader Bensalah. Benflis a qualifié de «clientèle» du pouvoir, en référence aux partis politiques qui soutiennent le régime, notamment le RND et le FLN. A cet effet, il rejette au nom de l'opposition toutes les accusations de ces partis, notamment celles relatives à la menace de la stabilité du pays et l'ingérence étrangère. Ali Benflis estime que «l'aventure n'est pas dans l'action de l'opposition mais bel et bien dans l'attitude déraisonnable et obstinée de condamner tout un pays à l'immobilisme et à la stagnation au seul bénéfice d'intérêts claniques et de réseaux rentiers». Pour Benflis, seul le peuple est juge du comportement des uns et des autres et avertit enfin que «les tentatives d'intimidation, les menaces et les mises en accusation abusives n'auront pas raison de la

détermination de l'opposition nationale à assumer le devoir national qu'elle saura mettre à la hauteur des exigences de la situation critique à laquelle la nation toute entière fait face». La riposte de Benflis intervient au lendemain des critiques lancées à l'égard de la Coordination des libertés et la transition démocratique et tous ceux qui appellent à une élection présidentielle anticipée. Samedi dernier, le Sg du FLN, Amar Saadani a consacré une grande partie de son discours, prononcé devant les militants de son parti à Tizi Ouzou, pour répondre à une partie de l'opposition. Amar Saadani a critiqué le rejet de cette partie de l'opposition aux consultations sur la révision de la Constitution initiées par le président Bouteflika. Il a fustigé aussi leur refus à l'initiative du FFS et leur appel à de nouvelles élections présidentielles. Il a critiqué aussi leurs rencontres avec une délégation de l'Union européenne qu'il considère comme ingérence. Pour sa part, le secrétaire général du

RND, également président du Conseil de la nation, a qualifié d'«irresponsable» et d'«abjecte» la démarche de l'opposition, à savoir celle de la CNLTD. Bensalah qualifie le discours de cette opposition de dangereux en parlant de la «vacance du pouvoir dans un contexte régional marqué par l'instabilité et l'incertitude». Il est à noter que cette guerre des mots, déclenchée entre les partis pro-Bouteflika et une partie de l'opposition, intervient au moment où le Front des forces socialistes arrive à la première phase de son consensus et dans un contexte marqué aussi par l'incertitude sur l'aboutissement de cette initiative et celle de la révision de la Constitution et même la proposition d'une période de transition n'est pas soutenue par une grande partie de la classe politique. En l'absence de dialogue direct, les activités politiques des leaders de partis sont devenues une occasion pour s'échanger les critiques et les accusations. N. C.

Avion d'Air Algérie saisi à Bruxelles

La saisie levée et l'aéronef récupéré

L'avion saisi à Bruxelles vient d'être remis à Air Algérie, selon des sources sûres. La saisie a été levée suite à des efforts engagés par Air Algérie en vue de trouver une solution avec la société néerlandaise. La compagnie nationale a dépêché un équipage pour récupérer l'avion saisi vendredi dernier à Bruxelles par la justice belge sur décision de la Chambre internationale de commerce de Paris dans le cadre d'une procédure d'arbitrage lancée par la société K'Air BV contre la compagnie nationale. Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé, hier à Alger, que le dossier de l'avion d'Air Algérie bloqué à Bruxelles, «est bien pris en charge», et s'attend à ce qu'il soit «clos prochainement». «Le dossier de l'avion d'Air Algérie bloqué à Bruxelles est bien pris en charge, et il est sereinement suivi comme il sera clos prochainement en faveur de la compagnie nationale», a dit le ministre lors d'un point de presse, en marge d'une visite au chantier d'extension du métro de la capitale. «En ce qui concerne le dossier d'Air Algérie, nous disons tout simplement que ce qui s'est passé à Bruxelles est inacceptable, inadmissible et intolérable à tous les niveaux. Après ce qui s'est passé à Bruxelles, le gouvernement

algérien et la direction générale d'Air Algérie ont eu des réactions vivement entendues», a ajouté le ministre.

«Ce sont des réactions sereines et responsables et fortes», a-t-il poursuivi avant d'ajouter que «le dossier est bien pris en charge, et il est bien maîtrisé et nous défendons convenablement, et par toutes les voies et tous les moyens, les intérêts de l'Algérie». Ghoul a souligné que «dans ce contexte, le gouvernement algérien, via les voies diplomatiques, et en toute souveraineté, dit haut et fort que nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais de tels faits».

Selon le ministre, «la compagnie Air Algérie a engagé toutes les mesures et procédures légales au niveau national et international pour prendre en charge convenablement ce dossier et l'essentiel est que le gouvernement algérien et le ministère des Transports ainsi que la direction générale d'Air Algérie suivent de très près ce dossier, qui sera clos prochainement dans l'intérêt de la compagnie nationale». Le ministre a expliqué que «cette affaire est ancienne et remonte à l'année 2008. C'est un litige entre Air Algérie et une autre compagnie, qui n'a pas pris en charge convenablement ses

engagements, suite à quoi le contrat a été résilié pour aboutir à une procédure judiciaire», a dit le ministre. «La justice algérienne a donné raison à Air Algérie et c'est pour cette raison que ce qui s'est passé à Bruxelles est le contraire de ce qui était attendu d'autant plus que c'est Air Algérie qui est lésée» dans cette affaire. Selon le ministre, cette action qui s'est déroulée à Bruxelles «n'est pas le fait du hasard et vient contourner la décision de justice qui devait être prononcée définitivement dans les prochains jours».

Air Algérie a indiqué samedi dans un communiqué, qu'un de ses appareils assurant la liaison Bruxelles-Alger avait été retenu vendredi à l'aéroport de Bruxelles à la suite d'un litige avec la société néerlandaise K'air BV, malgré la procédure légale engagée par la compagnie algérienne. Le litige opposant la compagnie nationale à la société néerlandaise K'air BV porte sur un contrat de vente d'appareils réformés, signé le 6 juillet 2008 par les deux parties. Dimanche, les ambassadeurs de Belgique et des Pays Bas à Alger, respectivement Frédéric Maurice et M^{me} Willemijn van Haften, ont été convoqués au ministère des Affaires étrangères. R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Scénario à l'égyptienne mais à la sauce algérienne

Suite de la page une

Premier acte : à l'appel de la CNLTD, les rues de la capitale sont inondées de monde, qui se comptent en millions, à l'image de la foule dense et kilométrique qui en son temps avait forcé la main à l'armée égyptienne. Deuxième acte, l'armée destituée comme il se doit Bouteflika. Troisième acte peut-être : Ali Yahia est porté sur le pavois, bombardé père de la nation, universellement reconnu fondateur de la démocratie algérienne. Seulement voilà, Ali Yahia Abdenour avait une très bonne raison de ne pas y aller lui-même de cet appel héroïque, accoucheur de l'Algérie nouvelle. C'est que ça n'aurait pas été pour la première fois, mais pour la énième fois, qu'il en aurait pris l'initiative, et sans que cela produise plus d'effet qu'un appel résonnant dans le vide. En plein printemps arabe, et alors que bien des regards étaient tournés vers l'Algérie, dont c'était théoriquement le tour d'entrer en convulsions, il était monté très opportunément au créneau pour donner le signal du remue-ménage terminal. A ceux qui lui objectaient que les circonstances ne s'y prêtaient peut-être pas, il répondait que les conditions internationales étaient elles par contre tout à fait à point, et que de toute façon il n'y avait qu'elles qu'il fallait prendre en considération. Il était tellement sûr que l'heure était arrivée qu'il ne s'était pas découragé en voyant que la grande foule n'était pas au rendez-vous. Alors, chaque semaine il avait payé opiniâtrement de sa personne dans quelque place d'Alger, entouré de son pré carré familial, avec tout autour un vide, un désert qui se creusait un peu plus à chaque fois, qui grandissait à vue d'œil. Indéniablement, la rue avait parlé, et c'était pour le désavouer. Voilà pourquoi il se garde aujourd'hui de s'adresser à elle en son nom propre. Il préfère laisser cette initiative à la CNLTD, ou plus exactement à ce qu'il croit qu'elle cache derrière le rideau de l'actualité entretenue par les journaux amis : l'ex-Fis, à qui appartiendra le moment venu de remplir les rues des villes, de les faire retentir des clameurs exigeant l'application de l'article 88. Si c'est bien sur un scénario à l'égyptienne qu'Ali Yahia Abdenour reporte ses espoirs, alors il l'a remodelé à sa convenance. Il l'aura beaucoup retravaillé, algérianisé, ne craignant pas même d'en renverser certains termes. En Egypte, Mohamed Morsi n'a pas été renversé avec le soutien des islamistes, alliance qui en revanche constitue la véritable machine de guerre que la CNLTD entend lancer contre Bouteflika. M. H.

Le Professeur Abdelwahab Drif au «*Journal d'Algérie*» :

«Combattre les discriminations pour prévenir contre le sida»

■ Le nouveau Comité national de prévention et de lutte contre les IST/VIH/sida a été officiellement installé au début de ce mois par le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Composé des acteurs-clés de la riposte nationale contre le sida, ce nouveau comité comprend des représentants de treize départements ministériels, quatre institutions de recherche, huit de la société civile et du secteur privé et trois experts reconnus. Le P^r Drif, président de ce comité, revient dans cet entretien sur le plan de travail et les objectifs de cette organisation. Il s'agit surtout de coordonner le travail entre les différents comités installés dans chaque wilaya pour pouvoir mettre au point une véritable politique et plan d'action afin de lutter contre la discrimination, informer la population et amener les gens à connaître cette maladie, ses modes de transmission et surtout pour se protéger.

Entretien réalisé par Yasmine Ayadi

Le Journal d'Algérie : Peut-on avoir une estimation sur le nombre de cas de sida en Algérie ?

P^r Abdelwahab Drif : Les chiffres exacts je ne les connais pas et personne ne les connaît. On tourne autour de 1 300, 1 400, 1 500 cas de sida depuis 1985. On compte également de 5 000 à 6 000 séropositifs, mais ces chiffres ne sont pas réels.

Qu'en est-il de moyens mis en place pour la prise en charge de ces patients ?

L'Algérie a été le premier pays au Maghreb et le deuxième en Afrique (après l'Afrique du Sud) à introduire le traitement antirétroviral en 1998. Nous avons des porteurs de virus qui sont suivis depuis 15 ans. Les conditions de la prise en charge sont réunies, les malades dépistés sont suivis et traités et ils se portent bien. Le problème qui se pose est que les malades que nous recevons sont quelquefois dans un état avancé de la maladie et le traitement devient plus difficile. Il peut y avoir des complications et des décès. Mais nous espérons améliorer cette situation avec l'installation du Comité national de prévention et de lutte contre le sida.

Justement, quel est le rôle de ce comité ?

Avec les moyens que l'on va mettre à notre disposition, nous pourrions faire le point de la situation et coordonner l'action à l'échelle nationale, puisque le Comité national aura des comités de wilaya. Nous allons coordonner l'action de tous les centres de prise en charge, des centres de référence et tous les centres de dépistage dont le



PH. E. Soraya/J.-A.

l'échelle nationale va pouvoir mettre en place une véritable politique et un plan d'action pour lutter contre la discrimination, informer la population et amener les gens à connaître le sida, les modes de transmission et surtout pour se protéger. Pour ceux qui ont déjà franchi le pas, les amener à se faire dépister parce que plus tôt on se fait dépister plus facile est le traitement et la prise en charge.

Pensez-vous que le caractère tabou continue d'enrober cette maladie dans notre société ?

Malheureusement oui. C'est une situation sur laquelle il est très difficile d'agir. C'est une question sociale, de mentalité et de relationnel. Il existe encore des tabous et des discriminations, c'est ce qui fait que les personnes susceptibles de porter le virus ne se font pas dépister. Elles ne veulent pas connaître leur statut.

Certains affirment que les migrants subsahariens sont un facteur de propagation du sida en Algérie...

L'Algérie est un très grand pays. Nous avons des milliers de kilomètres de frontières qui ne sont pas étanches. Il y a de la migration clandestine et c'est un facteur parmi d'autres, en dehors du tabou et de la migration, de l'utilisation de seringues pour les usagers de la drogue, de l'homosexualité et du travail du sexe qui malheureusement existe dans tous les pays et le notre ne fait pas exception. Donc tous ces facteurs font que le sida continue encore à progresser lentement. C'est à nous de nous battre pour qu'il progresse moins. Mais pour la prévention il faut impliquer tout le monde. **Y.A.**

nombre dépasse la soixantaine à l'échelle nationale. L'intérêt de l'installation de ce Comité national qui a été proclamé par décret, c'est qu'il implique tous les secteurs à un haut niveau. Tous les ministères sont impliqués en plus de la société civile et le secteur privé au même titre

que le secteur étatique. Nous allons pouvoir faire une évaluation, prendre des décisions et agir à l'échelle nationale. A l'échelle locale, le Comité national est représenté par des comités de wilaya qui ont un peu la même composition que le comité national. Cette coordination à

Passeport biométrique

La capacité de production augmentée

La capacité de production des passeports biométriques a atteint les 20 000 unités par jour après la mise en service, il y a une semaine, d'une nouvelle machine de personnalisation, a annoncé lundi à Alger un responsable au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

«Pour faire face au rush prévu, à partir du 1^{er} janvier 2015, pour le renouvellement du passeport classique, qui ne sera plus valable après le 25 novembre 2015, nous avons acquis un nouvel équipement qui permet un tirage de 20 000 passeports/jour au lieu de

10 000», a indiqué Abdelrezak Henni, directeur général de la modernisation au ministère lors d'un point de presse.

Le ministère a également lancé «un appel d'offres pour doter l'ensemble des daïras du pays de stations d'enrôlement supplémentaires, ce qui permettra d'atténuer la tension sur la demande croissante de passeports biométriques», a fait savoir M. Henni.

Le même responsable a indiqué qu'un «rush» a été constaté ces derniers temps sur certaines daïras «où les préposés aux guichets étaient relativement débordés par la

demande du passeport biométrique», due notamment, selon lui, par la disposition contenue dans le projet de loi de finances 2015 concernant l'augmentation du timbre fiscal de 2 000 à 6 000 DA pour le passeport biométrique. Il a indiqué, par ailleurs, que dans le souci d'un meilleur accueil des citoyens, son ministère travaille sur la possibilité pour les enfants âgés de moins de 12 ans de joindre, seulement, une photo biométrique au dossier de demande d'un passeport biométrique au lieu de se déplacer pour la prise de photo. **Toufik A.**

Erreurs du registre électronique de l'état civil

Trois millions de décès ne sont pas portés sur la marge

L'OPÉRATION de rectification des erreurs enregistrées dans le registre électronique de l'état civil et les mesures prises à cet effet ont été au centre d'une rencontre qui a regroupé, hier à Alger, les directeurs généraux du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'organisation et des affaires publiques des 48 wilayas.

Dans son intervention, le directeur général de la modernisation de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur, Abderrazak Henni, a indiqué que la rectification des erreurs «se fait de manière progressive», soulignant l'existence de «trois types d'erreurs liées à la saisie, à la marge et au registre».

Il a précisé que la rectification des deux premières intervenait au niveau de la commune mais celles du registre «passent par la justice après une demande formulée par le citoyen au niveau de la commune».

«En vue de faciliter cette opération, une coordination entre la commune et le tribunal est jugée nécessaire», a-t-il poursuivi.

Concernant les erreurs de la marge, M. Henni a relevé qu'elles étaient dues à l'absence d'actes de mariage ou de décès dans les extraits de naissance», rappelant que «3 millions de décès ne sont pas portés sur la marge au niveau des 1 541 communes du pays».

«La finalisation de l'opération de rectification, tous types confondus, est prévue avant le 31 décembre 2014», a-t-il encore affirmé.

D'autre part, le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, Mohamed Talbi, a indiqué que cette réunion tendait à «faire éviter les disparités» entre les communes lors du retrait des documents et à cristalliser une «approche unifiée» quant au nombre de documents demandés au citoyen par chaque commune.

Yazid M.

Algérie Poste

«Pas prête pour se transformer en banque postale»

■ La ministre de la Poste, Zohra Derdouri, a expliqué qu'une banque postale nécessite une organisation et une formation particulières pour ses agents, qui seront confrontés à des échanges interbancaires nationaux et internationaux, auxquels Algérie Poste n'est pas encore prête.

Par Tarek L./APS

L'entreprise Algérie Poste (AP) n'est pas prête pour se transformer en banque postale, a déclaré dimanche à Alger la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

«L'entreprise AP joue un rôle important dans le domaine financier, mais n'est aucunement prête pour devenir une banque postale», a indiqué M^{me} Derdouri qui était l'invitée du Forum d'El Moudjahid. Elle a expliqué qu'une banque postale «nécessite une organisation et une formation particulières pour ses agents, qui seront confrontés à des échanges interbancaires nationaux et internationaux, auxquels Algérie Poste n'est pas encore prête».

«La création d'une banque postale n'est pas exclue dans le futur, mais elle est prématurée aujourd'hui», a estimé la ministre.

Le projet de banque postale, régulièrement évoqué ces der-



nières années, vise à exploiter le vaste réseau des bureaux de poste du pays et qui doit atteindre les 4 000 avant la fin de l'année 2014. Interrogé, par ailleurs, sur des informations rapportées par des médias sur le «limogeage» du directeur général d'Algérie Poste, Mohand Laïd Mahloul, la ministre a indiqué «n'avoir rien reçu dans ce sens» et que le DG d'AP était «toujours en poste». «Pour le moment, nous n'avons rien d'officiel

concernant le départ du DG d'Algérie Poste qui a été nommé par décret présidentiel», a-t-elle rappelé, expliquant que «ce sont seules les autorités qui peuvent décider à quel moment un responsable doit être appelé à d'autres fonctions ou continuer à exercer».

Elle a, toutefois expliqué que des changements peuvent survenir au niveau de hauts postes de responsabilités, car, a-t-elle dit, «les gens s'essouffent ou

demandent eux-mêmes à être déchargés de leur poste». M^{me} Derdouri a, à cette occasion, rendu hommage au travail réalisé par Mahloul, ainsi que par les responsables d'Algérie Télécom, de Mobilis et autres responsables d'entreprises relevant du secteur. La ministre a, en outre, indiqué que le secteur de la poste «doit évoluer vite et progresser», indiquant avoir relevé ceci lors de ses différentes visites. **T.H./APS**

Ressources en eau Vers la signature d'un mémorandum algéro-français

LE MINISTRE des Ressources en eau Hocine Necib et l'ambassadeur de France en Algérie Bernard Emié ont donné dimanche, lors d'une audience à Alger, leur accord pour la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la formation et de l'expertise, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux parties ont exprimé «leur volonté de voir les relations de coopération se développer davantage et ont marqué leur accord pour la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la formation et de l'expertise incluant des actions inscrites dans le programme de partenariat stratégique», précise la même source. Ils ont également insisté sur la nécessité de la mise en œuvre des opérations de coopération institutionnelle inscrites dans le cadre du document cadre de partenariat 2013-2017. Il s'agit notamment de la formation, de l'appui technique, de l'échange d'experts et de jumelage, selon le ministère. Emié a salué, lors de cette audience, «les grandes avancées réalisées par l'Algérie dans le secteur des ressources en eau depuis quelques années», ajoute la même source. **B.S**

Chute des cours du pétrole

Laksaci met en garde

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a mis en garde, hier, contre les effets de la persistance de la baisse des cours du pétrole sur la capacité financière de l'Algérie à résister aux chocs sur la balance des paiements extérieurs.

«Les réserves de change actuelles permettent à l'Algérie de faire face aux chocs sur la balance des paiements extérieurs à court terme, mais cette capacité à résister aux chocs se dissipera vite si les cours du pétrole restaient à des niveaux bas pendant longtemps», a précisé M. Laksaci qui présentait un rapport sur les tendances financières et économiques du pays devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). La balance des paiements globale a dégagé un déficit de 1,32 milliard de dollars au premier semestre 2014 contre un excédent de 0,88 milliard de dollars à la même période de 2013.

Les réserves officielles de change se sont contractées à 193,269 milliards de dollars à fin juin 2014 après une progression à 194 milliards de dollars à fin 2013. «Certes, l'Algérie a préservé sa stabilité monétaire et financière en dépit des faibles performances de sa balance des paiements extérieurs et de la persistance du déficit budgétaire, mais il n'en reste pas moins que la question de la fragilité de l'économie algérienne à l'égard des

hydrocarbures et donc des prix du pétrole se pose avec acuité», a souligné M. Laksaci. La production d'hydrocarbures piétine depuis 2006 malgré les efforts d'investissement de ces dernières années, a-t-il dit, ajoutant que l'économie nationale pâtissait de cette situation. Les recettes des exportations d'hydrocarbures se sont établies à 31,83 milliards de dollars au premier semestre 2014, en baisse de 1,37% par rapport à la même période de 2013 (32,27 milliards de dollars).

Cette baisse s'explique par la diminution des quantités exportées de 1,02%, passant de 51,11 millions de TEP (Tonne équivalent pétrole) au premier semestre 2013 à 50,59 millions de TEP au premier semestre 2014. Parallèlement, les importations de biens progressent encore à 29,83 milliards de dollars au pre-

mier semestre 2014 contre 29,22 milliards de dollars au premier semestre 2013. Cette hausse des importations est due notamment à la progression des importations de biens d'équipements industriels, de produits semi-finis et de biens alimentaires, selon le gouverneur de la Banque d'Algérie. Une situation qui a entraîné la contraction de l'excédent du solde commercial et le creusement du déficit du compte courant de la balance des paiements la première moitié de 2014. La situation monétaire fait également ressortir la contraction des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) à 4 773,51 milliards de dinars à fin juin 2014 contre 5 238,80 milliards de dinars à fin 2013. Ce fonds est sollicité pour combler les déficits budgétaires. **Badis O.**



Forum des pays exportateurs de gaz

Youcef Yousfi à Doha

Le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, s'est rendu à Doha (Qatar) pour participer aux travaux de la 16^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) qui se tiendra mardi, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les pays membres du FPEG examineront, lors de cette réunion ordinaire, l'évolution des marchés gaziers internationaux, les rapports d'activités du conseil exécutif et du secrétariat du Forum

ainsi que les questions organiques, notamment celles liées à sa nouvelle organisation. Créé en 2001, ce Forum regroupe les principaux pays exportateurs de gaz : l'Algérie, la Russie, l'Iran, le Qatar, la Guinée équatoriale, le Nigeria, Trinidad et Tobago, la Libye, l'Égypte, la Bolivie, le Venezuela et Oman. D'autres pays en sont observateurs. Il s'agit de la Norvège, des Pays-Bas et du Kazakhstan.

Les pays du Forum détiennent les deux tiers des réserves mondiales de gaz, 40% de la production mondiale de gaz et 60% des exportations gazières.

Ils contrôlent, en outre, 38% des exportations de cette ressource à travers les gazoducs, et 85% du gaz liquéfié.

La 15^e réunion ministérielle du FPEG s'était tenue en novembre 2013 à Téhéran. **A.B.**

Béjaïa

Polémique autour de l'adoption du budget de l'APW

■ L'adoption du budget primitif de la wilaya de Béjaïa relatif à l'exercice 2015 a de nouveau été reportée, dimanche, en raison d'un différend entre les élus qui exigent le renouvellement des instances organiques de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Par Farès T.

Les élus sont divisés non pas autour de la question budgétaire, mais plutôt à cause du fonctionnement même de l'Assemblée, jugée par la majorité de sa composante «inerte», a-t-on indiqué. Les mécontents, déjà à l'origine du report du vote budgétaire, la semaine dernière, ont récidivé en exigeant le renouvellement des instances organiques de l'Assemblée, dont entre autres, le renouvellement de ses vice-présidents et le changement des responsables de ses différentes commissions permanentes, avant l'adoption du document financier.

Regroupés en coalition ponctuelle et formelle, les élus du FLN

(10), RCD (09), RND (02) et Forum socialiste (02) (des transfuges du FFS) dont le nombre a modifié les rapports de force en présence et qui minore la majorité, tenue par le FFS en ont fait en effet leur priorité cardinale. Si bien que faute d'entente, le président, Bettache Mohamed, a dû lever la séance, remettant sine die l'adoption de ce budget, d'un montant de près de 5 milliards de dinars, à une date ultérieure.

Déjà en retard par rapport aux délais impartis, la date butoir légale étant fixée au 29 octobre dernier, cet ajournement est de nature à générer des effets pervers sur le fonctionnement de l'administration de la wilaya, notamment pour ce qui est du versement des salaires de certains fonctionnaires ou des sub-



Ph. DR

ventions à octroyer aux associations sportives et culturelles qui en sont tributaires.

«J'en appelle à la conscience et à la responsabilité de chacun pour mettre fin à ce blocage. Les citoyens et les communes attendent», a insisté M. Bettache, mettant en avant l'urgence de parvenir rapidement à boucler «l'adoption de ce budget avant que la prérogative qui échoit aux élus

ne soit prise d'autorité par l'administration à cause du retard», a-t-il mis en garde.

«Je ne refuse pas de mettre en débat le fonctionnement de l'APW et y apporter les correctifs souhaités. Mais il faut le faire sereinement, à l'occasion d'une session à convoquer expressément», a-t-il indiqué.

F. T./APS

Béchar

Les projets routiers devront tenir compte des risques d'inondation

La réalisation des projets routiers et ouvrages d'art à travers la wilaya de Béchar doit dorénavant tenir compte des spécificités climatiques de la région et des risques de crues des oueds, a indiqué le wali de Béchar.

«A l'avenir, les travaux de construction de routes et d'ouvrages d'art sur les lits des oueds doivent être faits selon les techniques propres à la réalisation de pareilles infrastructures en milieu saharien, pour éviter les dégâts que causent à chaque fois les intempéries et les crues des oueds, comme cela a été le cas lors des intempéries qu'a connues la wilaya du 4 au 7 décembre en cours», a précisé Mohamed Sallamani, lors d'une visite de travail dans la commune d'Igli (160 km au sud de Béchar). Cette collectivité a été complètement isolée, durant quatre jours, à

cause de ces intempéries et des crues des oueds Zousfana et Saoura.

L'utilisation de techniques particulières tenant compte des conditions climatiques sahariennes, qui diffèrent totalement de celles répandues dans les régions du nord ou humides, est l'unique solution pour faire face aux dégâts causés par les crues et les intempéries dans la région, ont estimé des experts et techniciens locaux du secteur des travaux publics.

Ces techniques spécifiques portent essentiellement sur la pose de couche de roulement souple pour plier, sans rompre, avec des matériaux pouvant supporter des déformations élastiques réversibles.

Le surdimensionnement des ouvrages d'art se trouvant sur les lits des oueds est l'autre mesure souhaitée par les mêmes

techniciens pour faire face aux crues, dont celle de oued Zousfana qui a complètement obstrué un pont à l'entrée nord de la ville d'Igli par la boue et autres objets qu'elle a charriés durant plus de 48 heures.

Le réseau routier de la wilaya de Béchar se compose de 1 108 km de routes nationales et 486 km de chemins de wilaya dont d'importants tronçons, tant au nord qu'au sud du territoire de la wilaya, sont traversés par des oueds à fort débit d'eau, à l'instar des oueds Saoura, Zousfana et Kaloum, dont les crues perturbent la circulation routière et isolent certaines localités.

D'où la nécessité de la révision des schémas et méthodes de réalisation d'ouvrages d'art sur les lits de ces oueds, souligne-t-on de même source.

Merazak Ch.

Tlemcen

Saisie de plus de 8 000 litres de carburant...

Les services des Douanes ont saisi, la semaine dernière à Tlemcen, dans plusieurs opérations, 8 855 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris dimanche auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

Ces opérations ont été effectuées lors de sourcières tendues

aux trafiquants et de barrages de contrôle au niveau de la bande frontalière par les brigades du poste de surveillance d'El Assa, de Boukanoun, de Marsa Ben M'hdi, de Akid Lotfi et de Akid Abbès, à Maghnia et la brigade régionale des Douanes de lutte contre les stupéfiants de Tlemcen, a ajouté la même source.

Les produits de contrebande ont été découverts conditionnés dans 317 jerricans en plastique transportés à dos de baudets et à bord de quatre véhicules.

Par ailleurs, les éléments de la brigade régionale des Douanes de lutte contre les stupéfiants ont saisi, samedi sur l'autoroute Est-Ouest, à l'entrée de Sidi Senoussi

(daïra de Bensekrane), 240 comprimés psychotropes à bord d'un véhicule dont le conducteur a été arrêté et déféré devant la justice.

La valeur des produits saisis et des moyens de transport est estimée à plus de 2,1 millions DA et l'amende douanière à 23,3 millions DA, selon la même source.

...et de 50 cartouches de cigarettes

Les douaniers de la brigade de Ghazaouet ont opéré, samedi, la saisie de 50 cartouches de cigarettes destinées à la contrebande, a-t-on appris dimanche de la direction régio-

nale des Douanes de la wilaya de Tlemcen. Une autre quantité de 250 sachets de tabac à chiquer a été également saisie lors de cette opération, a-t-on ajouté de même source qui a précisé

que cette saisie a eu lieu dans la localité dite Mossaddak Abdelkrim relevant de la daïra de Fellaoucène. Cette opération a en outre permis l'arrestation du contrebandier qui a été remis

aux instances judiciaires compétentes, a-t-on indiqué signalant que la valeur des produits saisis est estimée à plus de 342 000 DA et l'amende à plus de 3,4 millions de dinars.

APS

En Bref...

Mostaganem Un incendie ravage deux serres d'élevage avicole

QUELQUE 6 000 poussins ont péri dans un incendie au niveau de deux serres d'élevage avicole au village de Bousmar dans la commune de Mazaghran (Mostaganem), a-t-on appris dimanche des services de la Protection civile. Cet incendie a causé la perte de 3 000 poussins dans chaque serre en plastique, en plus de 40 bottes de foin et 42 quintaux d'aliments pour volailles.

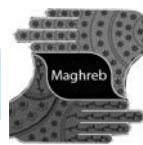
Les agents de la Protection civile ont réussi à maîtriser le feu en l'espace d'une heure empêchant les flammes d'atteindre 13 bonbonnes de gaz butane utilisées dans les deux serres, a-t-on encore indiqué. La cause de cet accident reste inconnue, selon la même source, qui avance que l'incendie serait dû à une mauvaise utilisation de bouteilles de gaz butane. **B.S.**

Aïn Defla Opération de raccordement au gaz naturel

UNE OPÉRATION de raccordement au gaz naturel est en cours d'exécution au profit de 14 des 36 communes de la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'énergie et des mines qui a précisé que 17 200 foyers seront touchés par cette opération pour laquelle une enveloppe de plus de 2 100 millions DA a été consacrée. Une opération du même genre avait déjà été effectuée au profit de 14 autres communes, a signalé la même source, qui fait également état d'une opération de raccordement des 8 communes restantes dans le cadre du programme complémentaire. **A.H.**

Saïda Formation aux techniques du cinéma et de l'audiovisuel

Vingt cinq jeunes de la wilaya de Saïda ont bénéficié d'une formation dans le domaine des techniques du cinéma et de l'audiovisuel, a-t-on appris du président du comité de wilaya de l'audiovisuel, Mohamed Dahmani. Ces stagiaires représentent une première promotion, sortie la semaine, à l'issue d'une formation de quatre mois sur l'écriture du scénario, le montage, le son et la lumière, encadrée par des spécialistes en audiovisuel de la wilaya. L'organisation d'une telle formation vise à relancer davantage le cinéma amateur dans la wilaya de Saïda, devenue célèbre ces dernières années dans ce domaine, a-t-on indiqué. **O.N.**



Libye

Des milices islamistes se rapprochent d'un terminal pétrolier

■ La compagnie pétrolière libyenne NOC a annoncé que l'approvisionnement des deux principaux terminaux pétroliers du pays, à Ras Lanouf et Es Sider, sur le golfe de Syrte, allait être progressivement stoppé.

Par Rafik G.

Des miliciens islamistes cherchaient à s'emparer pour la troisième journée consécutive, du principal terminal pétrolier de Libye, se heurtant aux forces loyales au gouvernement reconnu par la communauté internationale, selon des sources des deux bords. Fajr Libya, une coalition de milices islamistes, a annoncé que ses combattants avançaient vers le terminal d'Al-Sedra, situé entre les villes de Syrte et de Benghazi, dans l'Est libyen. Cité par une agence d'informations liée à Fajr Libya, le commandant islamiste Tareq Shanina a déclaré que ses hommes, dans leur

progression, étaient attaqués par les forces aériennes pro-gouvernementales. Les miliciens répliquaient avec des canons antiaériens, a-t-il précisé.

Un responsable d'une unité chargée de protéger les installations pétrolières a confirmé que des combats étaient en cours dans l'après-midi autour d'Al-Sedra. Fajr Libya a lancé samedi une attaque à partir de trois axes pour prendre le contrôle de la région d'Al-Hilal, qui comprend les terminaux d'Al-Sedra, Ras Lanouf et Brega. Ses combattants ont été repoussés par les forces pro-gouvernementales qui bénéficiaient d'un soutien aérien. Des affrontements ont



PH. : DR

ensuite éclaté au sol entre forces gouvernementales et islamistes et n'ont cessé qu'en soirée, avant de reprendre dimanche. Aucun bilan n'avait été donné dans l'immédiat sur les victimes des combats de dimanche. Samedi, les forces gouvernementales ont fait état de cinq blessés, tandis que Fajr Libya a annoncé la mort de deux de ses combattants. Par ailleurs, au moins quatre miliciens de Fajr Libya ont été tués et dix blessés

dimanche dans une frappe aérienne menée par les forces pro-gouvernementales à la frontière tunisienne, près du poste-frontière de Ras Jedir, selon une source militaire. Le raid a été mené par des forces du général à la retraite Khalifa Haftar, qui combat les islamistes aux côtés de l'armée régulière, a précisé la source, s'exprimant sous couvert d'anonymat. Le 5 décembre, une frappe contre des miliciens islamistes qui contrôlent Ras Jedir

avait fait un mort et plusieurs blessés. La Libye est plongée dans le chaos depuis l'insurrection ayant reversé Mouammar Kaddafi en 2011. Livré aux milices, le pays est dirigé par deux gouvernements et deux Parlements qui se disputent le pouvoir à distance. Les islamistes se sont emparés de la capitale Tripoli et de Benghazi, la grande ville de l'Est libyen. Le général Haftar a lancé en octobre une campagne pour déloger les islamistes de Benghazi, avec le soutien du gouvernement et du Parlement reconnu par la communauté internationale. Dimanche, sept postes de police qui étaient fermés depuis cinq mois en raison des combats ont rouvert, selon un porte-parole des forces de sécurité.

Les deux grands terminaux pétroliers vont fermer

La compagnie pétrolière libyenne NOC, basée à Tripoli, a annoncé que l'approvisionnement des deux principaux terminaux pétroliers du pays, à Ras Lanouf et Es Sider, sur le golfe de Syrte, allait être progressivement stoppé en raison du «cas de force majeure» que constituent les combats dans la région. Seuls quelques employés resteront sur les sites, précise la NOC. Les forces fidèles au gouvernement reconnu par la communauté internationale et replié dans l'est du pays ont mené samedi des raids aériens dans la région afin de stopper la progression des troupes du gouvernement rival installé à Tripoli.

R.G./ Agence

Tunisie

Le gouvernement interdit à ses ressortissants de se rendre en Libye

Les autorités tunisiennes ont décidé dimanche d'interdire aux Tunisiens de se rendre en Libye dans une tentative de «préserver leurs vies» devant être menacées par l'amplification des bombardements à proximité du poste frontalier de Ras Jedir (sud-est tunisien). Cette décision, confirmée par l'Agence de presse tunisienne TAP, survient suite à des bombardements massifs déclenchés dimanche à l'aube à environ 10 kilomètres du poste de Ras Jedir (côté libyen). Présentes sur place, des sources bien infor-

mées ont affirmé que le poste frontalier de Ras Jedir (du côté libyen) est désormais sous le contrôle de l'«armée libyenne libre». Par ailleurs, le porte-parole officiel du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui a déclaré, dimanche à la TAP, que le passage frontalier de Ras Jedir n'a pas été fermé du côté tunisien et qu'il n'y a pas de circulation de personnes dans les deux sens, tunisien et libyen.

De son côté, le porte-parole officiel du ministère de la Défense nationale, Belahsen Oueslati a indiqué que le passage est ouvert

et que les forces armées tunisiennes sont déployées sur les lieux pour le sécuriser. Oueslati a ajouté que la décision de fermeture du passage ne ressort pas des prérogatives de l'institution militaire, précisant que l'appel lancé aux Tunisiens de ne pas se rendre en Libye vise à garantir leur sécurité. Il convient de souligner que des sites d'information ont annoncé, dimanche, la fermeture du passage de Ras Jedir.

Sadek B.

Sahara occidental

Le référendum au centre d'une conférence internationale à Berlin

Une conférence internationale d'experts a débattu vendredi et samedi à Berlin, de la question du Sahara occidental sous le thème «Le Référendum maintenant».

Organisée par l'Association allemande «Freiheit für Western Sahara» (Liberté pour le Sahara occidental), la rencontre a vu la participation et l'appui de nombreuses organisations allemandes et européennes, notamment le Centre pour les cultures européenne et orientale, l'Association des juristes pour la démocratie et les droits humains dans le monde et l'Association Autriche-Sahara.

L'Etat de Brême et de la Basse Saxe, à travers le président de son Parlement, qui a adressé à la Conférence un message très fort de soutien au droit du peuple au Sahara occidental et à l'issue référendaire de ce conflit, a également pris part à cette conférence.

Le directeur exécutif du Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'homme et de nombreuses organisations, comme le Comité algérien de soutien avec le peuple sahraoui, étaient aussi présents à cette rencontre internationale de solidarité avec la cause sahraouie.

Ont participé à cette rencontre du côté sahraoui notamment, le représentant du Front Polisario pour l'Europe, Mohamed Sidati et la présidente de l'Association sahraouie des droits de l'homme (CODE-SA), M^{me} Aminatou Haidar, lauréate du prix de la Fondation américaine Robert F. Kennedy pour les droits de l'Homme et du prix de solidarité pour 2013 de la ville de Brême. La question de la mise en place d'un mécanisme international de surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental a fait l'objet d'un panel, à l'instar d'autres questions aussi fondamentales, que l'urgence de trouver une solution qui permette au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination, dans le cadre de la légalité internationale.

Les participants se sont, en particulier, félicités de la reconduction au sein du Parlement européen du groupe interparlementaire pour le Sahara occidental.

Le président du Parlement de l'Etat de Brême et de la Basse Saxe, dans un message adressé aux participants, a lancé un appel «pour rompre le mur du silence qui entoure la décolonisation de la dernière colonie en Afrique et les droits de l'homme

dans les territoires occupés» du Sahara occidental.

Le parlementaire allemand a également condamné les accords de pêche signés par l'Europe avec le Maroc et a révélé avoir saisi, à ce sujet, le président du Parlement européen. Il a appelé enfin à ce

que «une solution définitive et durable soit apportée à cette injustice qu'est l'occupation par le Maroc de ce territoire et aux violations des droits de l'homme enregistrées et ce, à travers un référendum d'autodétermination libre et équitable».

Ahmed L./APS

Prisonniers politiques sahraouis Une organisation américaine interpelle Obama et Ban Ki-moon

L'ORGANISATION américaine «Western Sahara Fondation» a interpellé dimanche à Alger le président américain, Barack Obama et le Secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon pour exiger du Maroc la libération «immédiate» des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles marocaines. L'organisation américaine, qui a pris part à la 5^e Conférence internationale d'Alger sur «Le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui», a interpellé MM. Obama et Ban sur la situation des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines. Elle a demandé aux deux responsables d'«agir» à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil de sécurité de l'ONU dans le sens de l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. «Ces citoyens sahraouis ont fait l'objet d'arrestations arbitraires et de torture avant d'être jugés dans des procès militaires avec des peines très lourdes», a déploré l'Organisation américaine. «Leur emprisonnement et jugement sont de flagrantes violations à de nombreuses conventions internationales» des droits de l'homme, a-t-elle ajouté dans une pétition soumise à l'approbation des participants à la Conférence d'Alger. Le document cite des noms de prisonniers sahraouis condamnés à perpétuité et d'autres pour une durée de 30 à 20 ans.

Nadir T.



Sydney

Plusieurs personnes prises en otages par un homme armé

■ Un homme armé retenait toujours hier soir un nombre indéterminé de clients et d'employés dans un café de Sydney où un drapeau islamique noir a été déployé mais cinq otages ont pu fuir l'établissement situé dans le centre-ville verrouillé par les forces de l'ordre.

Par Ali O.

Martin Place, vaste esplanade piétonne située dans le centre des affaires de Sydney, la plus grande ville du pays, a été évacuée par les autorités tandis que des centaines de policiers armés, dont des commandos d'élite, encerclaient le Lindt Chocolate Cafe.

Les autorités ont déclaré que les mobiles de l'homme n'étaient pas clairement établis mais des otages tenaient plaqués contre une fenêtre de l'établissement un drapeau noir avec une inscription partiellement visible en caractères arabes.

Il semblerait qu'il s'agisse d'un drapeau souvent repris à leur compte par les groupes jihadistes et mentionnant la shahada, ou profession de foi musulmane: «Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mahomet est son Prophète».

Plus de 40 organisations musulmanes australiennes ont condamné la prise d'otages et le «détournement» de cette profession de foi par des «individus qui ne représentent qu'eux-mêmes».

L'Australie, engagée aux côtés des États-Unis dans la lutte contre l'organisation État islamique (EI), a relevé en septembre son niveau d'alerte face à la menace terroriste représentée notamment par les



combattants jihadistes australiens de retour d'Irak et de Syrie.

Six heures après le début du drame, trois hommes, bientôt suivis par deux femmes, sont sortis du café en courant. On ignorait s'ils s'étaient échappés ou si le preneur d'otages les avait laissés partir. La police a indiqué que personne ne

semblait avoir été blessé.

Il n'y a qu'un seul preneur d'otages, et les négociateurs de la police sont en contact avec lui, a souligné la police de l'État de Nouvelle-Galles du Sud.

Chris Reason, journaliste pour la chaîne Channel Seven dont la salle de rédaction fait face au café, a déclaré par tweet: «Nous avons compté environ 15 otages, pas 50, un mélange de femmes, d'hommes, de jeunes, de vieux, mais pas d'enfants.»

«Nous voyons que le preneur d'otages les fait tourner, il les force à se mettre debout près des fenêtres, parfois jusqu'à deux heures», a ajouté le journaliste.

Le preneur d'otage, qui serait armé d'une carabine, a émis une série d'exigences via la presse australienne mais celle-ci les a censurées à la demande de la police. Le chef de la police de l'État de

Nouvelle-Galles du Sud, Andrew Scipione, s'est refusé à confirmer qu'il s'agissait d'un «événement lié au terrorisme» mais le Premier ministre australien Tony Abbott a convoqué le Comité de sécurité nationale, réunissant les membres de son gouvernement et des conseillers chargés des questions de sécurité.

«Nous ne connaissons pas les motivations de l'auteur, nous ne savons pas s'il agit pour des motifs politiques mais de toute évidence, il existe des éléments allant dans ce sens», a-t-il déclaré. Il a appelé les Australiens à «vaquer à leurs occupations habituelles».

Patrick Byrne, un producteur de Channel Seven a indiqué que le personnel de la chaîne avait vu la prise d'otages se dérouler sous ses yeux.

«Nous nous sommes précipités à la fenêtre et nous avons eu la

vision choquante et glaçante de personnes plaçant leurs mains levées contre les vitres du café», a-t-il dit à l'Australian Broadcasting Corporation.

Martin Place est le centre financier de Sydney et compte de nombreuses administrations, dont les bureaux du Premier ministre de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, Mike Baird, ainsi que le siège de la banque centrale.

De nombreux commerces du quartier avaient fermé. Les passants étaient peu nombreux dans des rues qui grouillent habituellement de monde.

Peu avant l'annonce de la prise d'otages, la police avait fait état de l'arrestation d'un homme de 25 ans à Sydney dans le cadre d'une enquête sur la préparation d'attentats en Australie. Le chef de la police de l'État a dit qu'il ne pensait pas que les deux affaires soient liées.

La police est intervenue au même moment à l'Opéra de Sydney, à la suite apparemment d'une alerte au colis suspect.

D'après les estimations, plus de 70 Australiens combattent actuellement dans les rangs jihadistes en Irak et en Syrie. Au moins 20 Australiens y ont été tués et les autorités craignent que de plus en plus de jeunes Australiens ne se radicalisent et commettent des attentats sur le territoire australien.

Les autorités avaient mené en septembre de multiples opérations destinées à déjouer un complot présumé de jihadistes de l'EI visant à commettre «des meurtres pour l'exemple», en particulier des décapitations publiques.

Fin octobre, l'Australie a durci sa législation anti-terroriste en interdisant en particulier tout voyage sans raison valable vers des pays considérés comme des foyers du terrorisme international.

A. O.



Points chauds

Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Longtemps considérée comme une fatalité, l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne semble aujourd'hui presque impossible tant tous les efforts entrepris par la nation d'Atatürk durant des décennies ont été réduits à néant ces quelques dernières années par l'ancien Premier ministre et actuel président turc Recep Tayyip Erdogan. Dès 2002, et la mise en avant de Nicolas Sarkozy, le dossier d'adhésion de la Turquie a commencé à être remis en question par des voix de plus en plus nombreuses en France, menées par le ministre de l'Intérieur qui s'opposait à cette époque à Jacques Chirac qui avait toujours soutenu l'entrée de la Turquie au sein de l'UE. Un soutien qui avait toutefois commencé à s'affaiblir avec les résultats des sondages qui montraient que de plus en plus de français y étaient hostiles. D'autres pays ont de leur côté montré des signes de défiance face à Ankara, rendant une adhésion de plus en plus difficile et inenvisageable. Un coup dur pour la Turquie qui avait passé plus de quarante ans à mettre ses institutions à niveau pour convenir aux exigences de l'Union européenne. Surtout, que l'emblématique président français Charles de Gaulle lui-même avait laissé entendre qu'une adhésion était, sur le long terme, assurée. Mais aujourd'hui, plus de dix après que le dossier de son pays eut été mis de côté, Erdogan, ne joue plus le jeu et semble au contraire dans une logique de provocation. Ainsi, le président turc s'en est pris hier à l'Union européenne, qui avait critiqué les arrestations massives en Turquie visant les médias opposés à son régime. «L'Union européenne ne peut pas interférer dans des mesures prises... dans le cadre légal, contre des éléments qui menacent notre sécurité nationale» a déclaré Erdogan, dont les propos, ses premiers après les arrestations de dimanche, ont été retransmis à la télévision. «Ils n'ont qu'à se mêler de leurs affaires», a-t-il déclaré. Les perquisitions effectuées dimanche dans les locaux de médias proches du dignitaire religieux exilé Fethullah Gülen participaient d'une riposte nécessaire à de «basses manœuvres» émanant d'ennemis politiques, a déclaré le président turc, Recep Tayyip Erdogan. La police a interpellé 24 personnes lors des perquisitions dans les locaux de ces médias, notamment la chaîne de télévision Samanyolu et le journal à grand tirage Zaman. Le procureur général d'Istanbul, Hadi Salihoglu, a indiqué hier que des mandats d'arrêt avaient été lancés contre 31 personnes accusées de vouloir mettre en place «un groupe terroriste», ainsi que de faux et de diffamation. Ainsi, loin de chercher à complaire à l'UE comme la Turquie à pu le faire durant de longues années, le pays sous la coupe d'Erdogan semble au contraire bien décidé à démontrer qu'il ne lui doit rien et qu'il continuera à agir comme bon lui semble, malgré les critiques. Surtout, ce nouvel épisode prouve bien, s'il le fallait encore, que la Turquie en a fini avec les Européens et que désormais, l'influence que pouvait avoir l'UE sur le pays est belle et bien désormais inexistante.

F. M.

Soudan du Sud

Après un an de guerre civile, le pays s'enfonce dans l'horreur

Un an exactement après le début des combats, la guerre civile meurtrière au Soudan du Sud, ne montre aucun signe d'apaisement et le plus jeune pays du monde continue de s'enfoncer dans la violence.

Indépendant depuis le 9 juillet 2011, après des décennies de conflits destructeurs et meurtriers contre le régime de Khartoum, le Soudan du Sud a replongé le 15 décembre 2013 dans la guerre. Ce conflit est né de la rivalité à la tête du régime entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, respectivement Dinka et Nuer, les deux principaux peuples du pays.

Les combats ont éclaté à Juba au sein de l'armée sud-soudanaise, minée par des antagonismes politico-ethniques, puis se sont propagés à d'autres régions du pays, accompagnés d'innombrables massacres et atrocités contre les civils sur des bases ethniques. «Douze mois après le

déclenchement de cette guerre, il est difficile de concevoir que le pire pourrait encore être à venir», s'alarme le prêtre sud-soudanais et militant pour la paix James Ninrew.

Hier, des cérémonies religieuses et des veillées aux chandelles marqueront ce triste anniversaire à Juba ou dans les pays voisins, où se sont réfugiés des centaines de milliers de Sud-Soudanais.

Il n'existe aucun bilan officiel des tueries. L'International Crisis Group estime qu'au moins 50 000 personnes sont mortes, des diplomates évoquent le double.

Des militants sud-soudanais ont publié hier une première liste, très partielle, de 572 noms de victimes confirmées du conflit, qui seront lus lors de veillées à Juba et Nairobi ainsi, espèrent-ils, sur les radios sud-soudanaises.

«La liste, bien que ne représentant qu'une fraction des pertes totales, reflète l'impact dévastateur de l'année de guerre au Soudan du

Sud, au cours de laquelle personne n'a comptabilisé les morts», a expliqué Anyieth D'Awol, responsable de cette initiative.

Pour de nombreux observateurs, le pays est désormais dans une situation pire qu'à l'issue du conflit contre Khartoum.

«Le Soudan du Sud a été le théâtre d'une extrême violence depuis des générations, mais jamais elle n'avait atteint cette échelle ni ce degré de gravité», juge Lona James, de l'organisation «Voice for Change».

«Nous sommes dans une situation encore plus dramatique qu'avant l'indépendance; il faudra des décennies pour que le Soudan du Sud s'en remette», estime Edmund Yakani, responsable d'une ONG basée à Juba.

Près de deux millions de personnes ont été chassées de chez elles par la violence et la moitié des 12 millions d'habitants a besoin d'aide humanitaire, selon l'ONU.



Festival international de musique andalouse

Quatorze pays au rendez-vous

■ Ce festival d'envergure internationale, prévu du 20 au 29 du mois courant, verra la participation de quatorze pays à l'image de la France, la Tunisie, l'Allemagne, l'Egypte, la Syrie... etc. Les spectacles prévus lors de cette manifestation seront animés à la salle Ibn Zeydoun de Riadh El feth.



Par Abia Selles

Des troupes des quatre coins du monde feront vibrer, du 20 au 29 du mois courant, la salle Ibn Zeydoun de nombreux rythmes et mélodies. Ces soirées artistiques, qui s'inscrivent dans le cadre du Festival international de musique andalouse et musique ancienne seront une occasion pour revisiter le patri-

moine ancestral des pays participants. En effet, des troupes des différentes écoles algériennes de musique andalouse ainsi que des solistes prendront part à cet événement qui mettra en valeur un patrimoine riche et des voix fortes. Ainsi, des troupes de Grèce, France, Syrie, Egypte, Espagne, Portugal, Tunisie, Allemagne, Chine, Irak, Iran, Pologne et Turquie sont déjà en

Algérie pour participer à la neuvième édition du festival.

La soirée d'ouverture sera marquée par une prestation de l'artiste algérienne de musique andalouse Bheidja Rahal qui interprétera une noubas de son dernier album. Elle sera suivie par la troupe Sound of China qui visite notre pays pour la première fois. La première soirée du Festival international sera clôturée par une fusion de Quartet Juan Carmona. La deuxième soirée du festival sera cent pour cent européenne. C'est la troupe Outre Mesure de France qui ouvre la soirée avant de céder la place à Ourania et Voulgaris duo de la Grèce puis Andalous Project d'Allemagne.

La soirée suivante sera au bonheur des amoureux de la danse avec la portugaise Celina

da Piedad Quartet. Les mélomanes de musique andalouse se tailleront la part du lion avec la prestation de la troupe syrienne Chouyoukh Salatin El Tarab. Un hommage sera rendu, lors de cette soirée, à la chanteuse Saloua par Nardjes, Imèn Sahir et Nisrine Ghenime. Quant à la soirée du 23 décembre, elle sera animée par des artistes algériens et tunisiens, à l'image de la troupe Salam de Tlemcen, Al Rachidia de Kelibia (Tunisie) et Lamia Maadini d'Alger. D'autres artistes algériens et étrangers animeront les soirées d'Alger jusqu'à la fin du festival.

D'autres activités sont prévues en marge de cette événement, telles qu'une rencontre sur la lutherie en Algérie, une série de conférences qui tournent autour de la musique andalouse au Maghreb, une rencontre sur la Noubas de Zidane et un concours consacré, aux jeunes talents/ Violon Alto.

A. S.

Agenda culturel

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 31 décembre : Exposition des artistes calligraphes Taleb Mahmoud et Kour Nouredine.

Centre des arts et de la culture du Bastion 23
Jusqu'au 20 décembre : Exposition de photographies «Algérie, 1963», par Pablo Volta, organisée en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger à l'occasion du 60^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954

Galerie Sirius
Jusqu'au 20 décembre : Exposition de peinture «Reflets d'Alger» (collection 2013-2014), par l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Galerie d'Art Dar El-Kenz
Jusqu'au 19 décembre : Exposition «Les femmes de mon imaginaire» de Mizo, photographe d'art et de mode, vidéaste.

Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 20 décembre : Exposition de peinture de l'artiste Khonfaiss Djamaï.

Cinéma

«Ouyoun el haramia» projeté à la salle El Mouggar

La fiction «Ouyoun el haramia» (Les yeux d'un voleur), de la réalisatrice palestinienne Najwa Najjar, dédié au drame de l'éclatement des familles palestinienne après la seconde Intifada (soulèvement), a été présenté dimanche soir à la salle El Mouggar (Alger) en avant-première algérienne.

Coproduit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturelle (Aarc) et le producteur palestinien «Ustura films», ce film d'une durée de 98 mn a été projeté dans le cadre de la compétition officielle du 5^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé.

Inspiré d'une histoire vraie, «Ouyoun el haramia» relate l'histoire de Tarek, interprété par l'Egyptien Khaled Abol Naga, de retour dans sa ville natale après sept ans d'emprisonnement après l'Intifada et qui apprend que sa fille a été recueillie par une inconnue après le décès de sa mère.

Parti à la recherche de sa fille, Tarek s'installe à Naplouse où il se trouve un travail dans l'ingénierie hydraulique, commence à s'intégrer dans sa nouvelle communauté et tombe amoureux de la future épouse de son patron, Lila, - incarnée à l'écran par la chanteuse algérienne Souad Massi - couturière qui vit avec ses deux enfants, dont une fille Malak qu'elle a adoptée, après être rentrée d'Algérie où elle a grandi.

Dans ce nouvel univers, Tarek retrouve un semblant d'équilibre entre Malak qu'il prend sous son aile comme sa propre fille et Lila, mais les secrets du jeune homme refont vite surface et risquent d'avoir des conséquences sur son nouvel entourage. Même si ce film regorge de belles images et de plans très symboliques, le scénario dévoile, quant à lui, trop vite le dénouement du film et s'attarde sur des petits détails qui interviennent sur le tard pour expliquer une énigme déjà résolue. Relatant une aventure humaine où se mêlent l'amour et le déchirement, «Ouyoun el haramia» garde toujours en trame le quotidien des Palestiniens, leurs espoirs et leurs désillusions.

Inauguré vendredi, le 5^e Fica dédié au film engagé se poursuit jusqu'au 18 décembre à la salle El Mouggar, à Alger, avec encore au programme neuf œuvres cinématographiques entre fictions et documentaires en compétition.

F. H.

Séminaire sur le spectacle théâtral

«Sortir le théâtre de la boîte noire»

Les participants à un séminaire sur «les espaces du spectacle théâtral», organisé dimanche à l'université de Batna en marge du festival du théâtre amazigh, ont appelé à «sortir le théâtre de son espace clos pour l'espace ouvert du spectacle traditionnel».

Pour le D^r Djamilia Mustapha-Ezzakey, de l'université de Tipasa, cette idée n'est pas nouvelle puisque les premiers dramaturges algériens, à l'instar de Kateb Yacine et de sAbdelkader Alloula, ont tenté de sortir leur théâtre de «la boîte noire italienne» vers l'espace ouvert des places publiques et des marchés populaires dans une sorte de retour vers les premières formes de l'avant-théâtre, à l'exemple d'El Hakawati, El Berrah et El Goual. Le chercheur en théâtre

Abdennacer Khelaf, de l'université de Jijel, a relevé qu'en Europe cette tendance est exprimée par «le postdramatique» qui veut que le théâtre aille vers les spectateurs et renonce au prestige des salles. M. Khelaf a cité, à ce propos, la pièce *Djeha* produite par «Masrah Ettaj» de Bordj Bou-Arridj et présentée au Festival national du théâtre humoristique. Une pièce dans laquelle, a-t-il relevé, le metteur en scène Rabie Kechi a réussi la gageure de sortir le théâtre vers l'espace traditionnel ouvert.

Pour ce chercheur, *El Helqa* du défunt dramaturge Abdelkader Alloula était jouée en salle et sa dernière œuvre, *Arlequin*, a consacré son retour à la forme du théâtre à l'italienne. De même, Abdelhamid Gouri

d'Annaba n'a pas réussi à quitter la boîte italienne mais y fait, au contraire, introduire le spectateur, a ajouté M. Khelaf qui a proposé de tenir le Festival national de théâtre amazigh qui se tient actuellement à Batna en plein air, mais pas en hiver «pour ne pas regretter la chaleur de la salle». Abdallah Seddiki, de l'université de Béjaïa, a rappelé de son côté que dans le patrimoine de l'Ahaggar et du Tassili, tous les spectacles et activités culturelles ont lieu en plein air, loin de tout espace clos. Ce séminaire de deux jours abordera plusieurs thèmes dont, notamment, les espaces traditionnels dans le théâtre amazigh et la scénographie et le décor dans l'expression de la dimension identitaire.

L. B.

Coup-franc direct



Le sens inverse

Par Anouar M.

A lors que tout le monde s'accorde à dire que le football se joue sur du gazon naturel qui permet au joueur de s'épanouir et de jouer sans crainte de se blesser, en Algérie on fait encore la promotion du synthétique qui est considéré comme la pelouse «préférée». Ainsi, des stades qui étaient revêtus au gazon naturel sont recouverts de tartan. Pourtant, le ministre, Tahmi, a été clair dernièrement et avait déclaré qu'il n'acceptait pas que les responsables des infrastructures en Algérie passent du gazon au synthétique sans demander l'avis de son département, mais rien de cela n'est fait et les terrains sont pour la plupart redevenus en tartan alors qu'ils étaient des surfaces en gazon naturel. Les raisons de ces transformations sont connues, à savoir que les responsables préfèrent fuir leurs responsabilités d'entretenir ces installations étant donné que cela demande de l'argent et des efforts surtout, alors que le tartan n'aura pas besoin d'être entretenu et sera changé après avoir été usé. C'est donc au sens inverse qu'on fonctionne en Algérie en allant vers le synthétique alors que ces terrains étaient en gazon. Les dirigeants devaient pourtant encourager la pratique du jeu à onze sur surfaces gazonnées qui sont mieux adaptées pour les footballeurs qui ne risquent pas de graves blessures comme cela est le cas avec le tartan, mais ces derniers font leur loi et personne ne daigne s'en offusquer.

A. M.

Ligue 1 Mobilis (14^e journée) CSC-ESS se jouera le 20 décembre à Hamlaoui

Le match CS Constantine - ES Sétif, comptant pour la 14^e journée de L1, a été programmé pour le samedi 20 décembre, à 18h00, au stade Hamlaoui de Constantine, a annoncé dimanche la LFP. Une programmation qui intervient seulement 24h00 après l'élimination de l'Aigle noir en coupe du Monde des clubs, actuellement en cours au Maroc, et qui permettra donc à l'ESS de «réintégrer» le championnat national de L1, juste après son match de classement pour la 5^e place, mercredi (17h), au stade de Marrakech, face aux Australiens de Sydney Wanderers. La LFP avait temporisé avant d'annoncer

cette programmation, le temps de connaître le parcours des Sétifiens dans ce «Mundialito», en cours du 10 au 20 décembre dans le royaume. La LFP a rappelé, par ailleurs, le déroulement du match MC Oran-MC Alger à huis clos, le samedi 20 décembre, à 18h00, au stade Zabana, pour le compte de la même journée.

En L2 Mobilis de football, la 14^e journée a été programmée le vendredi 19 décembre, et tous les matchs débiteront à 15h, sauf le choc JSM Béjaïa - RC Relizane, dont le coup d'envoi sera donné à 18h, au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa.

Grand prix de Bouira d'automobile Les pilotes d'Alger et de Blida se distinguent



Les pilotes des clubs d'Alger et de Blida se sont distingués, samedi, au premier Grand prix de Bouira de la course de vitesse automobile organisée par la Ligue locale des sports mécaniques sur un circuit de 1 400 m avec la participation de plus de quarante pilotes venus de plusieurs wilayas du pays. Issus des wilayas de Bouira, Blida, Boumerdès, Alger et Béjaïa, les participants ont été scindés en cinq catégories. Dans la première catégorie, c'est le pilote de Dely Ibrahim (Alger) qui a remporté la première place en parcourant le circuit en un temps record, a indiqué le président de la Ligue locale des sports mécaniques, Ali Laâmiri, à l'APS. Dans la seconde et la troisième catégorie, ce sont Yachir Amine du club de Rama El Mouradia d'Alger, et le pilote Serir Mourad d'El-Harrach (Alger), qui ont remporté les premières places, tandis que Chibani Sid Ali, de la Ligue de Blida et Benaïssa Hamza, de Dely Ibrahim (Alger) ont été classés premiers dans les cinquième et quatrième catégories, selon les résultats de la compétition. «Il s'agit d'un événement exceptionnel qu'organise notre ligue pour la première fois dans le cadre du premier Grand prix de Bouira de la course de vitesse qui se déroule sur un circuit qui répond aux normes mondiales», situé près du complexe sportif Rabah Bitat de la ville, a souligné Laâmiri. Le même responsable a ajouté, en outre, que cette première édition est considérée comme une première expérience, malgré le manque flagrant de moyens que connaît la ligue locale depuis plusieurs mois. «On souhaite que cette course soit mieux organisée l'année prochaine, et que l'Etat nous accorde une attention particulière en vue de réussir cette manifestation sportive», qui s'est déroulée en présence de l'Association nationale de la prévention routière «Essalama El-Mourouria» et son président Ali Chekila, a-t-il dit. La course s'est déroulée en présence d'un public nombreux venu admirer les spectacles de courses que leur offrent les pilotes participants. «Après cette course, la plupart de ces pilotes vont rejoindre Bordeaux (France) en vue de participer au Grand prix de la Méditerranée qui aura lieu bientôt», a fait savoir Ali Laâmiri.

ES Sétif L'Aigle Noir malmené par les Marocains

■ La formation de l'Entente de Sétif a été malmenée chez nos voisins du Maroc où ils ont vécu une hostilité incomprise de la part des Marocains qui ne semblaient pas porter les Algériens dans leur cœur.

Anouar M.

Ainsi, l'Entente n'a, non seulement, pas reçu le soutien des fans du Royaume chérifien mais elle a été huée par ces derniers qui sont devenus l'espace d'un match de 90 minutes des Néo-zélandais ont soutenant à fond la formation d'Auckland City. D'ailleurs, ces derniers ont tenu à remercier les Marocains pour ce soutien qui leur a été très bénéfique étant donné qu'ils ont pu passer le cap des Algériens grâce à cette «aide» précieuse de la part des supporters du pays d'accueil de cette compétition du Mondialito auquel l'ESS participait pour la première fois de son histoire après avoir remporté la Ligue des champions d'Afrique. Les Marocains ne se sont pas arrêtés là puisqu'on notera que l'équipe a eu la désa-



Les Algériens ont souffert au Maroc

gréable surprise de trouver des sommes manquantes dans les chambres où étaient hébergés certains membres de la délégation. Des sommes allant de 100 à 150 euros ont été volées dans ces chambres. Certes, la direction de l'ESS n'est pas restée les bras croisés et a déposé plainte contre x pour dénoncer ce vol, mais reste que cet incident est très regrettable de la part d'un pays qui devait assurer la protection de toutes les équipes participantes à cette com-

pétition très relevée. Il est clair que cet incident ne passera pas inaperçu et ne restera pas sans suite de la part de la Fifa qui pourrait lui retirer l'organisation de ce tournoi qui devait être complètement sécurisé. Pour ce qui est des membres de l'ESS, ils ne seront pas prêts d'oublier cette mésaventure au Maroc, malgré le fait qu'ils ne s'attendaient pas à vivre ce cauchemar, eux qui souhaitent vivre pleinement leur rêve de participer au Mondial des clubs.

A. M.

Equipe nationale

Boudebouz, Mandi et Feghouli s'illustrent

L'international algérien du SC Bastia, Ryad Boudebouz, a grandement contribué à la victoire de son équipe, samedi soir face au Stade Rennais (2-0) pour le compte de la 18^e journée de Ligue 1 française de football, étant l'auteur du premier but qui a libéré les Corses, à un moment crucial de la partie (45'). L'ancien Sochalien (24 ans) est confronté à une rude concurrence chez les Verts, en présence de joueurs talentueux à l'instar de Yacine Brahimi, Sofiane Feghouli et Abdelmoumène Djabou, mais il a «attiré l'attention sur lui au bon moment» grâce à ce but, car le sélectionneur national Christian Gourcuff, va dévoiler, dans 24 heures, la liste des 23 joueurs concernés par la CAN-2015. C'est donc une bonne chose pour Boudebouz dans la perspective d'une éventuelle convocation en équipe nationale. L'international algérien du Stade de Reims, Aïssa Mandi, s'est lui aussi distingué au cours de cette 18^e journée de Ligue 1 française, étant l'au-



teur d'un joli but égalisateur (2-2) face à Evian-TG, avant que Diego ne redonne l'avantage aux Rémois (3-2) à dix minutes du coup de sifflet final. Tout comme Boudebouz, Mandi (23 ans) est confronté à une rude concurrence chez les Verts, et il a choisi le bon moment pour montrer au sélectionneur algérien, Christian Gourcuff, qu'il est en forme et apte à apporter le plus qu'on attend de lui sous les couleurs de l'équipe natio-

nale. Ce qui est également le cas du meneur de jeu Sofiane Feghouli, auteur d'un doublé samedi soir face au Rayo Vallecano (3-0) pour le compte de la 15^e journée du championnat espagnol de première division. Mis à part le milieu de terrain de Newcastle United, Mehdi Abeid, souffrant actuellement d'une blessure au gros orteil du pied droit, les internationaux algériens «potentiellement sélectionnables» pour la CAN-2015 sont tous sortis indemnes de leurs derniers matches de championnat, avec leurs clubs respectifs. Une disponibilité qui soulage le sélectionneur national Christian Gourcuff, à désormais quelques heures de l'annonce de la liste des 23 joueurs concernés par le déplacement en Guinée équatoriale, le Français ayant clairement exprimé son désir de continuer à travailler avec ses habituels titulaires, et son souhait de «ne pas chambouler le groupe» qui a réussi un bon parcours pendant la phase des éliminatoires.

Badou Zaki (Maroc)

«J'ai beaucoup de respect pour la sélection algérienne»

Le sélectionneur du Maroc, Badou Zaki, s'est défendu d'avoir manqué de considération à la sélection algérienne avant sa participation en CAN-2015 en Guinée équatoriale. Un journal marocain a rapporté vendredi des propos de l'ancien portier des «Lions de l'Atlas» dans lesquels il aurait prédit une élimination prématurée des Verts lors du rendez-vous continental du 17 janvier au 8 février prochain. «Je n'ai jamais fait une telle déclaration. J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour la sélection algérienne qui m'empêchent de dire cela. Mes propos ont été tout simplement déformés», a-t-il dit à Rabat en marge de la Coupe du monde des clubs où il exerce en tant que consultant technique de la Fifa. «Avec un groupe C aussi relevé com-



posé de quatre grosses cylindrées (Algérie, Ghana, Afrique du Sud et Sénégal, ndr), la CAN perdra forcément deux très bonnes sélections pour la suite du parcours. Et c'est ce que j'ai déclaré exactement», a-t-il encore pré-

cisé. Le driver marocain, dont la sélection est disqualifiée de la prochaine édition du rendez-vous continental après la délocalisation de la CAN du Maroc vers la Guinée équatoriale, n'a pas tari d'éloges sur la formation algérienne, «une équipe que j'admire beaucoup, poursuit-il, notamment après son parcours en Coupe du monde au Brésil où elle a honoré le football arabe et africain». Lors du Mondial brésilien, les Verts s'étaient qualifiés pour la première fois de l'histoire aux huitièmes de finale, avant qu'ils ne soient éliminés par l'Allemagne, future championne du monde (2-1, a.p). Zaki a prédit au passage que les deux sélections qui vont se qualifier aux quarts de finale auront de grandes chances pour animer la finale.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Profil

Drogue: profil de l'Algérie qui plane

Par Sid Ali Ouzerrouk

Traditionnellement, l'usage de la drogue n'est pas très répandu en Algérie. C'est la première impression qui est tirée de l'appréciation de l'environnement social, autant dans le milieu scolaire que professionnel, voire même familial. Les discours les plus récurrents qualifient l'Algérie plus comme une zone de transit des flux de cannabis du Maroc vers l'Europe que de zone de grosse consommation. Celle-ci est en général approvisionnée par une production locale quasi «artisanale». Les sources de données sont en général, la police, la justice et la santé. La drogue ne devient un «phénomène» que lorsque son usage conduit en prison ou à l'hôpital. Les enquêtes menées estiment, pour l'une d'entre elles, le nombre de consommateurs permanents, sur la base d'un «taux de prévalence» quasi mondial de 2 à 3% de la population, à 1 million de consommateurs en Algérie. Une enquête plus solide menée pour le compte de l'Office national donne le nombre de 250 000 consommateurs. Au-delà des chiffres, les études ont l'avantage de montrer que le phénomène de la drogue et de la toxicomanie évolue avec le temps. La consommation de cannabis n'est plus le seul apanage des gens du milieu délinquant, des artistes et de certains métiers, pour conquérir le monde des jeunes, les champs scolaires et universitaires... les drogues dures ont quitté les milieux aisés et descendent dans la rue tandis que les psychotropes sont les drogues les plus utilisées. Les plus alarmistes révèlent que la drogue touche les individus les plus jeunes : d'abord les enfants qui vivent dans la rue et qui sont le plus souvent intoxiqués à la colle, qui reste la drogue la plus accessible ; puis les collégiens qui semblent goûter à la drogue dès 15 à 16 ans. Sur les 11 156 personnes interrogées, 37,71% ont eu l'occasion de consommer de la drogue. L'enquête ne relève pas si c'est la seule fois où ils en ont consommé ou pas. La nuance est en effet importante pour mesurer le taux d'addiction. L'enquête évoquée a

permis de déterminer un taux national de prévalence de la consommation de drogues de 1,15%, calculé sur la consommation de la population au cours des 12 derniers mois d'une ou de plusieurs substances psychoactives avec un taux, pour les hommes de 1,69% et de 0,67% pour les femmes. La tranche d'âge ayant consommé le plus est respectivement celle des 20-39 ans avec 1,48% suivie des 40 ans et plus avec 1,11% puis des 16-19 ans avec 0,85% et enfin les 12-15 ans avec 0,12%. Cette étude permet d'affaiblir très sensiblement la focalisation sur les milieux scolaires et universitaires pour la recentrer sur des secteurs et des tranches d'âge qui nécessitent plus d'intérêt de la part des acteurs de la lutte contre la toxicomanie. Evaluée selon la répartition géographique, le Grand Sud, bien que restant la région la moins peuplée, enregistre la plus grande prévalence de consommation de drogue et de substances psychoactives. L'Ouest arrive au second rang suivi par l'Est, puis par le Centre qui est la région où l'on recense le moins de consommateurs de drogues. Les études ne relèvent pas les raisons de cette répartition. Est-ce lié à la culture, à l'accessibilité ou à une plus grande tolérance en matière d'auto déclaration ou de la répression de la consommation ? La consommation reste dominée par le cannabis et les psychotropes. Les autres drogues (cocaïne, héroïne, ecstasy et autres) enregistrent des taux de consommation très faibles. A y regarder de plus près, la question de la consommation de drogues est liée à une forme de «désespérance» qui peut toucher des franges entières de la population qui y ont recours pour «oublier le présent». Elle est aussi une pratique quasi culturelle dans certains espaces et milieux sans qu'elle n'induisse plus de dégâts que le tabac ou l'alcool. Le problème que l'étude a soulevé est que le traitement est souvent le même selon que l'individu impliqué soit juste un petit consommateur occasionnel ou un dealer connu et que ces derniers risquent de se retrouver dans la même cellule. S. A. O.

LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSSE DU PRIX DU PÉTROLE POUR L'AVENIR DE L'ALGÉRIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tribunal criminel d'Alger

27 affaires de terrorisme programmées

■ «Le tribunal criminel près la cour d'Alger examinera du 18 janvier au 12 mars 2015 près de 140 affaires criminelles dont 27 liées au terrorisme, indique le rôle complémentaire des affaires criminelles pour l'année 2014.

Par Hassan S.

Ces affaires viennent s'ajouter au premier rôle comptant 165 affaires, soit un total de 305 affaires criminelles à examiner lors de la deuxième session criminelle de l'année 2014.

Le tribunal criminel devra se prononcer sur l'affaire des acolytes et proches du terroriste Abdelhamid Abou Zeid (21 janvier), accusés d'appartenance à un groupe terroriste soutenant d'autres groupes activant au Sud algérien, dirigés par El-Para, Mokhtar Belmokhtar et Abdelhamid Abou Zeid et spécialisés dans l'enlèvement de touristes étrangers, trafic de drogue et financement de groupes terroristes.

Le 11 mars prochain, le tribunal examinera une nouvelle affaire impliquant Mokhtar

Belmokhtar, poursuivi avec cinq autres individus, dont Ghedir Mohamed (Abou Zeid), pour appartenance à un groupe terroriste armé, homicide volontaire, agression, incitation au port d'arme et atteinte à l'ordre public. Le même tribunal traitera, le 2 février prochain, l'affaire des 34 présumés terroristes accusés de constitution d'une organisation terroriste. Le 9 mars prochain, il sera question de l'affaire des 20 présumés terroristes dirigés par Abdelmalek Droudkel et Abdelmoumene Rachid, chargé de la collecte de fonds destinés aux groupes terroristes pour l'exécution d'attentats à l'explosif ayant ciblé le siège du secteur militaire et un hôtel à Bouira. Ce groupe est également impliqué dans plusieurs assassinats d'éléments de la sûreté dans les années 1990, outre des enlèvements moyennant une rançon.

Le 28 janvier 2015, le tribunal criminel se prononcera sur l'affaire des 15 présumés terroristes, impliqués en 2008 dans un attentat à l'explosif ayant fait plusieurs morts à Beni Amrane (Boumerdès). Le même jour, le tribunal aura à examiner l'affaire de Gasmi Saleh, chargé de la communication à l'organisation terroriste Aqmi, arrêté le 16 décembre 2012. Il est poursuivi pour formation d'un groupe terroriste, détention d'armes et de munitions interdites, faux et usage de faux. De nouvelles affaires ont été enrôlées lors de cette session criminelle impliquant des terroristes connus dont Gouri Abdelmalek alias Khaled Abou Souleimane, «émir» de la katiba «Jound El Khilafa», qui avait prêté allégeance à l'organisation autoproclamée «Etat islamique» «Daech».

H. S.

Cour de Boumerdès

Deux terroristes condamnés

LE TRIBUNAL criminel, près la cour de Boumerdès a condamné, par contumace, dans son audience d'hier, 2 terroristes en fuite à la peine de 20 ans de réclusion criminelle. Il s'agit de O. Moussa et de B.Hocine originaires de la région de Cap-Djinet. Ils sont reconnus coupables des chefs d'inculpation d'adhésion à groupe terroriste armé et menace de mort contre des citoyens.

Il est à rappeler que B.Hocine qui est affilié au groupe terroriste qui écume la région orientale de la wilaya a été déjà condamné par contumace par le même tribunal, lors des précédentes sessions, à des peines allant de 20 ans de réclusion criminelle à la peine à perpétuité pour différents délits.

Procès du frère de l'«émir» de la katibet El Arkam

Par ailleurs, le tribunal criminel a consacré la journée d'aujourd'hui, au procès d'un des plus dangereux terroristes de la région de Boumerdès, en l'occurrence, Gourri Brahim en état d'arrestation, frère de l'«émir» de la katibet El Arkam

Abdelmalek Gourri, alias Khaled Abou Souleimane, toujours en fuite. Il est impliqué dans cinq affaires distinctes. Ce dernier est à l'origine de plusieurs attentats terroristes contre les forces de sécurité. Il a été arrêté en 2009 à l'hôpital Nafissa-Hamoud d'Hussein Dey (ex-Parnet) (Alger), sous un faux nom, alors qu'il s'apprêtait à subir une intervention chirurgicale à l'œil gauche, suite à l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale qui était destinée pour perpétrer un attentat contre une patrouille de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Boumerdès. Ce dernier, faut-il le signaler, a gagné les maquis pour s'affilier à la katibet El Arkam que dirige son frère Abdelmalek Gourri. Ce dernier, faut-il le rappeler, s'est rallié au mouvement d'Abou Bakr El Baghdadi baptisé «Etat islamique».

Ainsi, le sanguinaire, au banc des accusés, devra répondre des chefs d'inculpation d'adhésion à groupe terroriste armé, pose de bombes sur la voie publique, homicide volontaire avec préméditation, tentative d'homicide volontaire et destruction de biens d'autrui. A. K.